



Le Directeur général de l'Unité de la lutte contre la corruption (ULCC) M. Antoine Atouriste s'est réjoui du fait que le Sénat de la république a voté le weekend dernier la loi portant prévention et répression de la corruption. Il s'agit de la première loi anti-corruption votée dans le pays, a indiqué M. Atouriste à Haïti Press Network.

Cette nouvelle loi a incriminé 17 cas de corruption alors que le code pénal haïtien traite seulement de l'enrichissement illicite, a fait savoir le Directeur de l'ULCC.

Cette loi en question fixe les règles relatives à la répression et à la prévention de la corruption tout en harmonisant la législation nationale et des Conventions internationales en la matière auxquelles la République d'Haïti est partie.

Haïti-Corruption : La loi anti corruption votée au Sénat, l'ULCC s'en réjouie

Écrit par WJL/HPN

Lundi, 13 Mai 2013 15:50

La loi considère comme corruption les fait suivants : la concussion, l'enrichissement illicite, le blanchiment du produit du crime, le détournement des biens publics, la soustraction de biens publics, le pot de vin, les commissions illicites, la surfacturation.

L'octroi de gratification, le trafic d'influence, le népotisme, le financement occulte des partis politiques, le harcèlement, le délit d'initié, la passation illégale de marchés publics, la prise illicite d'intérêts, l'abus des biens sociaux sont aussi considérés comme des cas de corruption passibles de 3 à 15 ans de prison.

« Il s'agit d'un grand pas vers la bonne direction », s'est félicité M. Atouriste précisant que cette loi va améliorer la position d'Haïti dans les rapports des pays les plus corrompus.

L'ancien colonel des forces armées d'Haïti a lancé un appel aux députés les invitant à suivre leurs collègues sénateurs en ratifiant la loi.

Par ailleurs, l'ULCC a annoncé la mise en place d'une ligne téléphonique contre la corruption baptisée la « ligne rouge anti corruption ». 5656 est ce nouveau numéro qui sera opérationnel à partir du 1er juin sur toute la République.

Les membres de la population peuvent appeler ce numéro pour dénoncer des cas de corruption à L'ULCC.

Cette ligne est le fruit d'un partenariat entre le FAES, le Conatel, la Natcom et la Dicigel, a expliqué M. Atouriste.